

LA COHÉSION SOCIALE EN ISLAM (PARTIE 2 DE 3) : LA FRATERNITÉ ISLAMIQUE

Évaluation:

Description: Les conditions essentielles à la fraternité et les divers moyens pratiques établis par l'islam pour parvenir à cette fraternité au sein de la société.

Catégorie: [Articles](#) [Les bienfaits de l'islam](#) [Les bienfaits pour la société](#)

par: Jamaal al-Din Zarabozo (© 2010 IslamReligion.com)

Publié le: 13 Dec 2010

Dernière mise à jour le: 13 Dec 2010

L'une des conditions essentielles à la fraternité est l'amour. C'est une obligation, pour tous les musulmans, que d'aimer leurs frères en islam. En fait, ils doivent les aimer autant qu'ils s'aiment eux-mêmes. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Nul d'entre vous ne croira vraiment tant qu'il ne souhaitera pour son frère ce qu'il souhaite pour lui-même. » (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)

Une autre condition essentielle à cette fraternité est le soutien mutuel, l'aide et l'assistance. Lorsque le frère du musulman est opprimé ou traité injustement, ce dernier vient à son secours, s'il le peut, par tous les moyens qui sont à sa disposition. Dieu dit, dans le Coran :

« Et pourquoi ne combattriez-vous pas pour la cause de Dieu et celle des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants qui crient : « Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les habitants sont des oppresseurs! Assigne-nous, de ta part, un protecteur! Et assigne-nous, de Ta part, quelqu'un qui viendra nous secourir! » (Coran 4:75)

Une troisième condition essentielle à cette fraternité islamique est la miséricorde entre ses membres. Cela va au-delà d'un simple amour entre eux; cela signifie que chaque musulman est vraiment affecté, au fond de son cœur, lorsqu'il voit son frère souffrir. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a ainsi décrit les musulmans :

« Les croyants, relativement à l'amour mutuel, à l'affection et la sympathie qu'ils ressentent les uns envers les autres, sont à l'image du corps humain; lorsque l'un de ses membres souffre, c'est tout le corps qui souffre et qui réagit par la fièvre et l'insomnie. » (Sahih Mouslim)

Enfin, une dernière condition essentielle à la fraternité sont les actes de courtoisie. La véritable fraternité est celle qui est mise en pratique et qui ne se résume pas qu'à de vaines paroles. Un des aspects remarquables de l'islam est qu'il ne laisse pas les choses à un niveau hypothétique ou théorique, obligeant les individus à se demander comment ils sont censés atteindre certains objectifs ou mettre en pratique certains principes. Par exemple, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a parlé des gestes auxquels un musulman est en droit de s'attendre de la part de ses frères et de ses devoirs envers eux. Ainsi, parmi les actes de courtoisie qui sont d'usage en société, nous retrouvons ces six gestes mentionnés par le Prophète :

« Le musulman a six droits sur les autres musulmans : lorsque vous le rencontrez, saluez-le; lorsqu'il vous invite à manger, acceptez son invitation; lorsqu'il vous demande votre avis sincère, donnez-le-lui; lorsqu'il étend et dit « alhamdoulillah », répondez : « Que Dieu soit miséricordieux envers toi »; lorsqu'il tombe malade, rendez-lui visite; et lorsqu'il meurt, suivez son cortège funèbre. » (Sahih Mouslim)

Au-delà de ces six pratiques bien connues, la loi islamique encourage les musulmans à poser de nombreux autres gestes susceptibles de créer de l'amour et de la fraternité entre les croyants. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a dit que lorsque nous aimons un autre musulman, il est bon de l'en informer. Il a dit :

« Si l'un d'entre vous aime son frère par amour pour Dieu, il devrait l'en informer, car cela renforcera le lien qui les unit et raffermira le sentiment d'amour entre eux. »^[1]

Le Prophète a également dit :

« Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, vous n'entrerez pas au Paradis si vous ne croyez pas. Et vous ne croirez pas tant que vous ne vous aimerez pas les uns les autres. Et laissez-moi vous informer de ce qui contribuera à établir l'amour entre vous : que vous répandiez la paix parmi vous. » (Sahih Mouslim)

« Répandre la paix » peut faire référence au fait de se saluer avec le « salam » ou au fait d'accomplir des actes susceptibles de créer un sentiment de paix et de fraternité.

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a également parlé de l'importance d'échanger des cadeaux. Il a dit :

« Échangez des cadeaux entre vous et vous vous aimerez les uns les autres. » (As-Souyouti)

Il a aussi encouragé les musulmans à se rendre mutuellement visite :

« Rendez-vous visite à l'occasion et l'amour, entre vous, augmentera. » (at-Tabarani)

Tous ces actes positifs, conjugués au fait d'éviter les actes interdits, ne peuvent qu'avoir des effets positifs sur les relations entre les membres de la communauté musulmane. Autrement dit, lorsqu'on évite la médisance, la calomnie, le mensonge, la tricherie, l'indiscrétion, etc, tous ces actes que l'islam interdit clairement, il ne peut en découler que du bien.

On peut donc conclure de tout cela que la cohésion sociale, parmi les musulmans, est certainement l'un des objectifs les plus importants de l'islam, lequel a établi des gestes pratiques afin d'assurer l'atteinte de cet objectif.

Footnotes:

[1]

Rapporté par ibn Abi Dunya dans *Kitaab al-Ikhwaan*.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/517/la-cohesion-sociale-en-islam-partie-2-de-3>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.